

Délibération 2025 / 04-14

L'an deux mil vingt-cinq le quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Didier LASSECHERE, Jacques FAURE, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, France-Noëlle GIMENEZ, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Cédric LECOMTE (procuration Claudine DAURY-NEYRET), Arnaud PICOUT (procuration Raymond RABETEAU).

Étaient absents : Mr Jean-Jacques BORD.

Secrétaire de séance : Mme Claudine DAURY-NEYRET.

* * * * *

SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE AUX BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Maire :

- présente à ses Collègues, dans le cadre du vote du budget primitif 2025, les propositions de versement de subventions d'équilibre aux budgets annexes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de verser aux budgets annexes en 2025 les subventions d'équilibre suivantes :

- Budget Gîtes :	0,00 €
- Budget Distribution d'eau :	0,00 €
- Budget Assainissement :	0,00 €
- Budget Chaufferie :	62 923,48 €

- décide également de verser l'avance suivante :

- Budget Lotissement :	1 361,37 €
------------------------	------------

- charge Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 14 avril 2025.

Le Maire,

Raymond RABETEAU

